

Analyse institutionnelle de l'établissement scolaire

PEM4009 - NPEB_S2J

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Master en enseignement section 2 - Bastogne**

Niveau de certification : **7** Cycle : **Deuxième cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 36 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département pédagogique de Bastogne	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Christophe HENNON	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Katia DRIPATINE Denis GÉRARD

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PB-Master en enseignement section 2	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE intervient en fin de formation pour faire le lien entre la formation initiale de l'étudiant et le système scolaire en vue d'une intégration professionnelle réussie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

L'étudiant sera capable de :

- Analyser ses pratiques professionnelles en identifiant les enjeux économiques, sociopolitiques, environnementaux et culturels liés au fonctionnement de l'institution scolaire.
- Formuler des questions critiques pour interroger la pertinence et l'impact de ses pratiques et des réformes dans le contexte institutionnel.
- Constituer son dossier administratif personnel en respectant les exigences légales et institutionnelles.
- Élaborer et justifier son projet professionnel, en argumentant ses choix au regard des réalités institutionnelles et des perspectives du métier.
- Concevoir un CV et une lettre de motivation adaptés au secteur éducatif, et de se préparer à un entretien d'embauche.
- Établir un bilan de ses objectifs professionnels, en identifiant les compétences acquises et celles à développer pour répondre aux exigences institutionnelles.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour atteindre les AAS décrits ci-dessus.

CONTENU

- Évolution historique du système scolaire en FWB (liberté d'enseignement, massification scolaire, pacte scolaire, Décret Mission, Pacte pour un enseignement d'Excellence...)
- Structure du système scolaire : réseaux, PO, quasi-marché scolaire, niche éducative...
- Politiques éducatives et régulation du système scolaire : politique de reddition de compte, plan de pilotage, contrat d'objectifs, pacte d'Excellence, évaluations externes...
- Ranking internationaux (PISA, PIRLS...), comparaison entre les systèmes éducatifs
- Aspects administratifs : cadre légal pour exercer la fonction, structure hiérarchique de l'école, dossier et projet professionnel, acteurs intermédiaires (syndicats, ONEM....), assurances, serment de Socrate, la déontologie...

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir références et supports de cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APEM4009-F4INS — Analyse institutionnelle de l'établissement scolaire	Les références et supports seront donnés dans le cadre du cours et/ou déposés sur Moodle.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APEM4009-F4INS — Analyse institutionnelle de l'établissement scolaire	60 h	Français	Le français.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
--------------------------	--

Objectif du cours et en fonction, méthodes d'enseignement et d'apprentissage

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants de développer une compréhension fine du fonctionnement de l'école au sein d'un système éducatif afin de favoriser sa compréhension du métier et son intégration socioprofessionnelle.

- Agir en tant qu'acteur d'une organisation, conscient des enjeux sociétaux, économiques, culturels, politiques et environnementaux, dans le respect de l'éthique professionnelle et des valeurs citoyennes.
- Pratiquer la démarche réflexive.
- S'inscrire dans une dynamique de développement professionnel.
- Analyser et questionner ses pratiques, en lien avec le contexte actuel et en intégrant les apports des sciences humaines.
- Élaborer et expliciter son projet professionnel, se projeter dans son futur métier en posant des choix argumentés.
- Établir le bilan de ses objectifs professionnels.

Pour donner du sens au cours, favoriser l'intérêt des étudiants, il s'agit de leur permettre de **faire le lien entre leur formation initiale et le système scolaire en vue d'une intégration professionnelle réussie**. Pour ce faire, ce cours fait intervenir des personnes extérieures (inspecteurs, syndicats, anciens étudiants, chercheurs, attachés de cabinet, conseillers Codiec (directeurs diocésain...), DCO, CSA, CSA PECA...).

Contenus indispensables?:

- Évolution historique du système scolaire en FWB (liberté d'enseignement, massification scolaire, pacte scolaire, Décret Mission, Pacte pour un enseignement d'Excellence...)
- Structure du système scolaire?: réseaux, PO, quasi-marché scolaire, niche éducative...
- Politiques éducatives et régulation du système scolaire?: politique de reddition de compte, plan de pilotage, contrat d'objectifs, pacte d'Excellence, évaluations externes...
- Ranking internationaux (PISA, PIRLS...), comparaison entre les systèmes éducatifs
- Aspects administratifs?: cadre légal pour exercer la fonction, structure hiérarchique de l'école, dossier et projet professionnel, acteurs intermédiaires (syndicats, ONEM...), assurances, serment de Socrate, la déontologie...

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet, l'unité d'enseignement ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage (cours).

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée: NON

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale correspond à la note globale obtenue au terme de l'UE.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APEM4009-F4INS — Analyse institutionnelle de l'établissement scolaire	L'évaluation repose sur différents éléments énumérés ci-après, qui ont pour objectif de préparer l'étudiant à un entretien d'embauche qui constituera son examen oral. La présence et la participation active de l'étudiant aux différentes séances est vivement recommandées afin qu'il puisse enrichir et construire progressivement les ressources nécessaires à sa préparation. Il est responsable de sa présence aux cours, de ses apprentissages et de sa prise de notes tout au long du dispositif. En effet, la réussite de cette UE prend en compte 3 composantes (cf. modalités détaillées et grille critériée d'évaluation déposée sur Moodle et présentées lors de la présentation du cours) : 1) <u>Anticipations et traces sur la classe "One Note"</u> (pondération : 20% de l'UE) qui reprend les préparations et synthèses de l'étudiant avant, pendant et après chaque séance. 2) <u>Le visuel synthèse</u> (pondération : 10%) qui reprend les principaux apprentissages que l'étudiant souhaite conserver pour sa future pratique professionnelle. 3) <u>L'examen oral de janvier</u> (pondération : 70%) qui consiste en une simulation d'entretien d'embauche face à 3 directeurs où l'étudiant doit démontrer sa capacité à : • comprendre les enjeux institutionnels qui influencent le travail de l'enseignant ; • analyser les politiques éducatives et les réformes abordées durant le cours ; • établir des liens entre les différents contenus et interventions ; • adopter une posture réflexive vis-à-vis du métier ; • expliciter et justifier son projet professionnel ; • montrer qu'il connaît les démarches et réalités liées à l'entrée dans la carrière ; • argumenter ses réponses de manière claire, cohérente et nuancée.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.